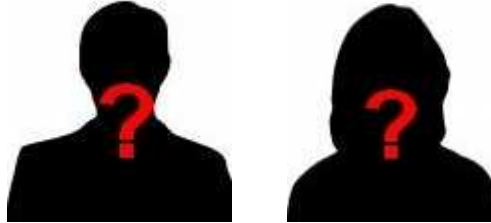


Devenir Intervenant Départemental de Sécurité Routière "IDSR" bénévole ! Pourquoi pas vous?



Le programme **Agir pour la Sécurité Routière** rassemble tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans des actions concrètes de prévention dans le domaine de la sécurité routière, qu'ils soient fonctionnaires de l'Etat ou des collectivités territoriales, salariés d'organismes socioprofessionnels, membres d'associations ou retraités.

Les membres du programme sont des « **IDSR** » : **I**ntervenants **D**épartementaux de **S**écurité **R**outière et la Préfecture lance, en ce début d'année, une opération de recrutement.

Quelque soit votre profil ou votre formation, vous pourrez participer à des opérations de prévention variées :

- la sensibilisation des jeunes au concept du conducteur désigné ;
- l'organisation et l'animation de stands sécurité routière dans toutes les manifestations publiques ;
- des actions de prévention dans les lieux festifs ;
- l'information des seniors sur l'évolution de la réglementation ou les risques à prévenir...



Les IDSR contribuent également au développement, à l'animation et à la gestion du programme, ils sont sollicités pour :

- proposer des actions AGIR ;
- faciliter l'intégration de nouveaux bénévoles dans les actions du programme ;
- participer à la définition et au montage d'actions AGIR ;
- participer au bilan annuel du programme et à la préparation du plan d'action de l'année suivante.

Des journées de formations sont prévues afin de vous apporter les connaissances de base sur la Sécurité Routière.

Les frais de déplacement engagés lors des actions sont pris en charge dans le cadre du Plan départemental d'Actions de Sécurité Routière

Si vous êtes intéressés par la Sécurité Routière, si vous avez envie de partager vos convictions et rejoindre une équipe motivée, votre candidature devra être adressée à :